

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 27 février 2025

D01_27022025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février à quatorze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre 5 de la galerie des amphis sous la présidence de Serge SLAMA, Président du Conseil Académique de l'UGA.

Demande d'inscription à l'ordre du jour : vote de motions proposées par la liste « *Pour une fac écolo et solidaire* »

Président de séance : Serge SLAMA

Membres présents : CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, PINSULT Nicolas, SEIDELIN Signe, VANIER Léo, BOURREL Romain, BRETON Jean, CARNEL Jean-Stéphane, CASTEBRUNET Hélène, DEPRET Christian, DE ROSNY Eve, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, RACKI Valérie, CHEMINAUD Sandrine, DUMON Astrid, QUELIN Léa, COPIN Nicolas, RAMBAUD Sarah, METRAL Charles, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, WARIN Malo, LEUILLIER Adrien, DANIEL Maeva, DI IORIO Énée.

Membres représentés : BAVEREL Olivier (procuration à LEMASSON Germain), ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CARNEL Jean-Stéphane), DEPAU Giovanni (procuration à DEPRET Christian), MACLEAN Catriona (procuration à CHAACHOUA Hamid), MARTINEZ MARCOUX Marie-José (procuration à PINSULT Nicolas), BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie (procuration à BRETON Jean), CHALON Nathalie (procuration à DE ROSNY Eve), VALARCHER Olivier (procuration à RACKI Valérie), BAILE Henri (procuration à BOURREL Romain), HAMDI-SEBASTIANIS Myriam (procuration à CROSS Benjamin), HENNEQUIN Jean Richard Claus (procuration à BERIO Clémence), RICHARD Louison (procuration à WARIN Malo), GEIBEN Héloïse, (procuration à DI IORIO Énée), SAUZEAU Antoine (procuration à COPIN Nicolas), DECHENAUD Émile (procuration à DANIEL Maeva).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Considérant la demande d'inscription à l'ordre du jour du vote d'une motion proposée par la liste « Pour une fac écolo et solidaire ».

Il est proposé de mettre aux voix la demande de motion concernant la Transition Écologique pour un Développement Sostenable (TEDS).

Les membres présents ont procédé au vote à main levée.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	28
Membres représentés	15
Nombre de votants	43
Voix favorables	10
Voix défavorables	24
Abstentions ou refus de prendre part au vote	9

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire rejette, à plus d'un quart de ses membres présents et représentés, la demande d'inscription à l'ordre du jour la motion proposée par la liste « Pour une fac écolo et solidaire ».

Président de séance : Serge SLAMA

Membres présents : CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, PINSULT Nicolas, SEIDELIN Signe, VANIER Léo, BOURREL Romain, BRETON Jean, CARNEL Jean-Stéphane, CASTEBRUNET Hélène, DEPRET Christian, DE ROSNY Eve, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, RACKI Valérie, DUMON Astrid, QUELIN Léa, COPIN Nicolas, RAMBAUD Sarah, METRAL Charles, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, WARIN Malo, LEUILLIER Adrien, DANIEL Maeva, DI IORIO Énée.

Membres représentés : BAVEREL Olivier (procuration à LEMASSON Germain), ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CARNEL Jean-Stéphane), DEPAU Giovanni (procuration à DEPRET Christian), MACLEAN Catriona (procuration à CHAACHOUA Hamid), MARTINEZ MARCOUX Marie-José (procuration à PINSULT Nicolas), BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie (procuration à BRETON Jean), CHALON Nathalie (procuration à DE ROSNY Eve), VALARCHER Olivier (procuration à RACKI Valérie), BAILE Henri (procuration à BOURREL Romain), HAMDI-SEBASTIANIS Myriam (procuration à CROSS Benjamin), HENNEQUIN Jean Richard Claus (procuration à BERIO Clémence), RICHARD Louison (procuration à WARIN Malo), GEIBEN Héloïse, (procuration à DI IORIO Énée), SAUZEAU Antoine (procuration à COPIN Nicolas), DECHENAUD Émile (procuration à DANIEL Maeva).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE ou via <https://citoyens.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Considérant la demande d'inscription à l'ordre du jour du vote d'une motion proposée par la liste « *Pour une fac écolo et solidaire* ».

Il est proposé de mettre aux voix la demande de motion concernant les congés menstruels.
Les membres présents ont procédé au vote à main levée.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	15
Nombre de votants	42
Voix favorables	19
Voix défavorables	19
Abstentions ou refus de prendre part au vote	4

Les voix des membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire sont partagées. Et conformément aux dispositions de l'article 46, du Décret n° 2023-1034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'UGA, la commission, après en avoir délibéré, rejette la demande d'inscription à l'ordre du jour la motion proposée par la liste « *Pour une fac écolo et solidaire* » par la voix prépondérante du Président de séance.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 13 mars 2025

Le Président du Conseil académique
de L'Université Grenoble Alpes



Publié le : 20 mars 2025

Transmis au Rectorat le : 20 mars 2025